



Infos sur les fraudes sur carte bancaire sur Internet

Par **sandra52**, le **25/05/2013** à **13:25**

[fluo]bonjour[/fluo]
J'ai été sur un site de vente au enchères 1 fois le 2 mai payer 39,99€ !! je viens de recevoir mon relevé de compte j'ai vu que j'ai 2 débits le 7 mai 2 fois 39,99 € que faire
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **29/05/2013** à **09:55**

Bonjour à vous aussi
Contester les débits auprès de votre banque qui dispose d'un délai de 30 jours pour procéder à la rétrocession.
Vous aurez à remplir un certain nombre de documents pour garantir votre banque des éventuels recours pour fausse déclaration de votre part.